



Le Relais

association de soutien
aux proches de personnes
souffrant de troubles psychiques

Association LE RELAIS

Maison des Associations

15, rue des Savoises

1205 Genève

Tél. 022.781 65 20

www.lerelais.ch

info@lerelais.ch

CCP : 12-10369-9 ou

BCGE : k 3206.97.45

Sommaire

1. Le mot du président

2. Les dates à retenir

3. Un échange avec l'Équipe mobile de suivi intensif dans le milieu (6 mai 2014)

4. Programme « Profamilles »

5. Cotisation Relais

* * *

1. Le mot du président

Chers membres, partenaires, amis,

Ces trois derniers mois ont été riches en évènements :

- ◆ **L'anniversaire des 25 ans du Relais**, avec plus de 110 participants, a été une belle soirée conviviale. Merci à tous les responsables des institutions et associations genevoises présents, ainsi qu'aux représentants des associations ou fondations valaisannes et vaudoises.

L'animation de Mme Isabelle Moncada de la RTS a été professionnelle et chaleureuse.

Les allocutions de M. Le Conseiller d'État Mauro Poggia ainsi que de M. Le Professeur Jean-Michel Aubry et de M. Le Professeur Philippe Huguelet, représentant le Département de Santé mentale et de Psychiatrie, ont permis de voir l'intérêt porté à notre association et au travail d'aide aux proches que nous réalisons chaque jour bénévolement.

Je remercie également tout le comité et les « membres actifs » sur qui nous pouvons compter.

Une plaquette relatant l'historique et les différents partenariats de l'association ainsi que de nombreux témoignages vous sera envoyé dans le courant de cet été comme souvenir de ces 25 ans.

Je ne voudrais pas oublier les témoignages lors de cette soirée du 23 juin : une maman, Pia, et son fils, David, qui ont su donner l'espoir ; Émilie, une personne concernée, qui a su se « reconstruire » ; et un infirmier, Thierry, dans son activité quotidienne à l'Équipe mobile. Ces témoignages font état d'un vécu avec une force et une vérité chargées d'émotions. Un grand merci, car ce n'est pas facile...

◆ **Nominations au nom de notre association :**

- M. Georges Saloukvadze a été reconduit comme juge assesseur au TPAE (Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant).

- Mme Aviva Dattel a été nommée à la CCI (Commission Cantonale d'Indication), commission importante pour l'orientation des personnes concernées vers des lieux d'hébergement et d'activités les mieux adaptés pour chacun.

Félicitations à nos deux représentants !

- ◆ Lors de l'**Assemblée générale de la CORAASP** (Coordination romande des Associations d'Action pour la Santé psychique), M. Jean Dambron a été présenté et élu au comité en remplacement de Mme Yvette Bajettini, qui a été chaleureusement remerciée par la présidente de la CORAASP, Mme Marlyse Dormond Béguelin.

Le Forum social de la CORAASP qui a eu lieu cette année après l'assemblée à Genève a eu un vif succès, avec près de 80 participants. Le thème était « Nouveau droit de protection de l'adulte : état des lieux et des pratiques un an plus tard ». Merci à la directrice de la CORAASP, Mme Florence Nater, d'avoir choisi notre canton cette année pour cet événement.

- ◆ **Le 25^e congrès du GRAAP-Fondation** (les 21 et 22 mai 2014) a été comme chaque année une réussite. Le thème était « Recherche de sens et spiritualité, une piste face à la maladie psychique ? » Les conférenciers et les témoignages nous ont permis de voir que ce thème doit faire partie des soins, et que la spiritualité au sens large est une donnée qui peut aider les personnes concernées dans leur parcours de vie...

Jean Dambron
Président du Relais



Les membres du comité du RELAIS lors de l'Assemblée générale du 6 mai 2014

2. Les dates à retenir

Groupes de soutien (ou "de parole") : réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : les lundis à 19h00, à notre local situé à la Maison des Associations au 15, rue des Savoises (près de la place du Cirque à Plainpalais, Genève).

Prochains Groupes (animés par un membre du comité et qui continuent en juillet et août)

- lundi 7 juillet
- lundi 21 juillet

- lundi 4 août
- lundi 18 août
- lundi 1 septembre
- lundi 15 septembre
- lundi 29 septembre avec comme invitée Mme Pascale Isoz Louvrier, coordinatrice des Conseillers accompagnants.

3. Un échange avec l'Équipe mobile de suivi intensif dans le milieu (6 mai 2014)



Neuf collaborateurs de l'Équipe mobile sont venus parler des développements récents au sein de l'Équipe et de leur travail en général. La mise sur pied de l'Équipe en 2007 a été le fruit d'une collaboration entre les HUG et notre association et a été rendu possible par le soutien de M. Frédéric Engelhorn qui a sponsorisé deux postes pendant quatre ans.

Chaque intervenant s'est présenté avec un petit mot sur le pourquoi de son engagement dans l'Équipe. Le **Pr Philippe Huguelet** est le responsable de l'Équipe ainsi que du CAPPI (Centre ambulatoire de psychiatrie et psychothérapie intégrées) des Eaux-Vives. Il occupe ce poste depuis six ans ; son but est de promouvoir une psychiatrie citoyenne et de partenariat ; la mise sur pied avec Pro Mente Sana d'un programme de pairs-aidants est un exemple du partenariat.

Le nouveau chef de clinique de l'Équipe, le **Dr Dario Mariatti**, a travaillé pendant 30 ans dans la psychiatrie à Turin où l'on pratique une psychiatrie sociale. Ce n'était pas toujours le cas ; avant le passage en 1978 d'une loi qui reconnaît les troubles psychiques comme des maladies, les personnes concernées étaient considérées comme des délinquants.

La secrétaire de l'Équipe, **Mme Christine Lehmann-Koell**, travaille depuis dix ans en psychiatrie, dont 6½ à l'Équipe mobile. Sa tâche principale est la coordination et l'orientation ; c'est la seule collaboratrice de l'Équipe qui n'est pas mobile.

Pour **M. Serge Boulguy**, le responsable des soins infirmiers du Service de psychiatrie générale (comprenant le secteur Eaux-Vives, les unités Jade et Tilleuls à Belle-Idée, La Méridienne et l'Équipe mobile), le Service s'est donné comme objectif « d'aller vers les gens ». « On est à mi-chemin, » commente M. Boulguy.

Mme Sabine Demski travaille comme infirmière depuis six ans et est dans l'Équipe depuis deux ans ; avant elle était à l'Addictologie. Elle est entrée dans l'Équipe avec l'envie de « faire des choses dans la communauté, ce qui est différent d'un travail à l'hôpital ».

L'infirmier **M. Jean-Louis Sudreau** est aussi venu plus récemment de l'Addictologie. Il y a travaillé notamment à l'Unité Zéphyr à Belle-Idée pendant vingt ans et « j'avais besoin de renouvellement ».

Le troisième infirmier de l'Équipe, **M. Thierry Delachenal**, a travaillé vingt-trois ans à Belle-Idée. Quand son unité a été fermée, il s'est intégré à l'Équipe où il apprécie les « riches rencontres avec les patients et leurs familles ».

Mme Sybille Wolf est l'assistante sociale de l'Équipe. Elle considère l'aspect social comme la porte d'entrée des relations avec les patients. « C'est du concret, ça donne du sens aux soins ». Elle aussi est « mobile » et rencontre les patients là où ils se trouvent. Elle a gardé un poste à plein temps tandis que le nombre et le temps des AS de plusieurs autres services ont été diminués.

La psychologue de l'Équipe, **Mme Sonia Vidal**, y travaille à 50% depuis 1½ ans. Elle partage son temps entre travail de terrain et recherche sur le sens de la vie.

Pour qui ?

Le Pr Huguelet est le premier à répondre à cette question. Il explique que l'Équipe mobile est conçue pour des patients qui ont des problèmes lourds et qui refusent les soins. Le but est de travailler sur la durée ; il ne s'agit pas d'un service d'urgence. L'Équipe ne prend pas des patients qui présentent uniquement un trouble borderline ni ceux dont le problème est uniquement l'addiction. Pour les premiers, il y a le Programme Troubles de la Régulation émotionnelle (TRE)/Service des spécialités ; on a constaté que l'approche mobile ne marche pas pour eux. Le patient dont l'addiction se combine avec une psychose pourrait être pris en charge. L'Équipe a reçu quelques 160 demandes en 2013 ; celles-ci ont abouti à quelques 70 prises en charge.

M. Boulguy prend la parole pour préciser que le patient-cible de l'Équipe est quelqu'un qui n'est pas suivi ; l'idée serait de le suivre jusqu'au moment où il peut aller (ou retourner) vers un centre ambulatoire. La durée moyenne du suivi est de 1-1½ ans. L'Équipe travaille en lien avec les CAPPI (centres ambulatoires) ; ceux-ci n'ont pas les moyens de chercher pour les raccrocher les patients qui, après avoir quitté la clinique, n'y viennent plus. Dans ces cas de non-adhérence et de non-suivi, les situations peuvent rapidement s'envenimer.

La personne que nous contactons n'est pas toujours preneuse, explique Mme Wolf. On fait plusieurs tentatives de l'approcher et de l'accrocher mais si la personne est toujours récalcitrante, nous cessons de la « poursuivre », au moins pendant un moment. « Nous ne voulons pas les persécuter, ni être vu comme persécutant ».

Q : Recevez-vous les proches non-accompagnés par le patient si ce dernier ne veut pas rencontrer l'Équipe ?

R : Oui. On peut faire un bout de chemin ensemble. Nous nous donnons trois mois et on fait le point.

Q : Qui envoie des patients à l'Équipe ?

R. Un tiers sont référés par les soignants, un tiers par les proches et un tiers par d'autres institutions comme la police, le SPAD...

Q : J'aurais aimé voir une Équipe mobile dont le but était plutôt d'offrir une alternative centrée sur le patient et non pas de le ramener vers un centre de traitement.

R (du Pr Huguelet) : Le patient récalcitrant ne veut pas venir vers les soins parce que sa capacité de discernement est tellement altérée par la maladie, parce qu'il va tellement mal. C'est un modèle auquel on croit... ou on ne croit pas. Il faut noter que des modèles

alternatifs comme celui de Sotéria par exemple ne sont pas opposés à notre approche. Le patient est au centre des soins, même s'il ne les veut pas !

Q : Si après trois mois le patient est toujours récalcitrant, que devient-il ? Pourquoi ne pas faire appel aux approches alternatives ?

R : Si les trois mois n'ont fait que pérenniser la souffrance, il vaut mieux suivre le processus vers sa suite logique, l'hospitalisation. Notons que nous utilisons des méthodes alternatives pour rentrer en contact avec le patient. Il faut laisser du temps au temps, ne pas fermer les portes...

Quelles sont vos pratiques, vos compétences spéciales ?

Dr Mariatti : Un rôle qui m'est particulier est l'analyse des nouveaux cas et les décisions quant à la capacité de l'Équipe à les prendre en charge. Ensuite les collègues décident entre eux qui prend tel ou tel cas.

M. Delachenal : Les différents membres de l'équipe ont chacun leur propre manière de faire. J'essaie de rassurer les familles. Puis je cherche le meilleur moyen de me rapprocher du patient. En fait, je réinvente constamment mon approche.

Mme Vidal : La voie d'accès est le social. A travers la confiance qui s'installe, nous pouvons gentiment emmener la personne vers les soins. Nous avons le temps.

Mme Wolf : Il est normal que quelqu'un nous présente le patient. Cela peut être un proche mais c'est délicat : plusieurs proches nous ont dit qu'ils se sentent « traîtres ». L'approche doit se centrer sur ce que la personne concernée voudrait voir changer, ce à quoi elle voudrait avoir accès, comme des activités par exemple. De là, on peut aborder une réflexion autour des soins : à quoi ça sert de se soigner. Pour beaucoup, ça sert à pouvoir « faire des choses comme tout le monde ».

M. Boulguy : Il y a des forces contradictoires dans chacun de nous, des choses que nous voudrions faire et au même temps que nous ne voudrions *pas* faire ! L'Équipe mobile essaie d'accompagner les personnes à entreprendre des activités qui leur fassent plaisir et qui, par conséquent, les motivent.

Dr Mariatti : Par exemple, il y a le conflit entre le désir d'indépendance et le besoin d'aide. Des patients désirent l'indépendance mais restent à la maison, incapables de faire quoi que ce soit. Ils peuvent être en colère contre leurs parents pour cette raison...

Q : L'Équipe collabore-t-elle avec les généralistes ?

R : Oui. Quand nous avons le nom du généraliste qui suit le patient, nous le contactons et l'intégrons dans la prise en soins. C'est le cas de tous les acteurs qui gravitent autour du patient. Nous en parlons au patient et demandons son autorisation pour chacun. On organise des réunions de réseau. [Remarque du Pr Huguélet : Beaucoup de généralistes suivent très bien les patients psychiatriques !]

4. Programme Profamilles

Ce programme groupal professionnel des HUG (Département de Santé mentale et Psychiatrie) reprend à l'automne 2014. Il a toujours eu le soutien du Relais. La conduite du programme est assurée par deux infirmières, Mme Isabelle Etienne et Mme Nathalie Bergeon.

Les familles qui voudraient s'inscrire sont toujours reçues au préalable (voir documentation ci-dessous).

Merci à ces deux infirmières d'apporter leurs compétences et de s'engager dans ce programme pour le bien des proches.

Programme groupal à l'intention des familles et des proches

A qui s'adresse le Programme ?

Profamille est un programme psycho éducatif s'adressant aux familles et aux proches de personnes souffrant de schizophrénies ou de troubles apparentés.

Le programme a pour but de mieux :

- Comprendre les troubles psychotiques et leur répercussions
- Identifier les signes précurseurs de rechutes
- Connaître les divers traitements et leurs effets

et

Faire face aux réalités quotidiennes à partir de thèmes tels que:

- La communication
- La gestion du stress et des limites
- L'estime de soi
- La méthode et résolution de problèmes
- La collaboration avec le réseau de soins et les personnes ressources...

Renseignements pratiques

Le programme se déroule sur 10 mois, à raison de 15 séances de trois heures et demi selon un planning régulier.

Conduite du programme :

Infirmières spécialisées en santé mentale-psychiatrie

BERGEON Nathalie

ETIENNE Isabelle

Pour toute demande d'information :

Isabelle Etienne - Secteur 1 – Eaux-Vives

Rue du 31 décembre 06-08

1207 Genève

Tél. : 022 372 31 03

Mail : Isabelle.etienne@hcuge.ch

Nathalie Bergeon - Secteur 4 – Pâquis

Rue de Lausanne 67

1202 Genève

Tél. : 022 305 44 11 ou 022 305 44 48

Mail : Nathalie.bergeon@hcuge.ch

Ou

Tél. 022 305 57 56 (répondeur en cas d'absence)

Mail : Spg.profamille@hcuge.ch

5. Cotisation RELAIS

Pour ceux qui n'auraient pas encore payé leur cotisation 2014, ils peuvent le faire au moyen du bulletin de versement ci-joint. (CHF 60.-/personne ou CHF 80.-/couple)

Pour ceux qui souhaitent nous faire des dons, ils sont toujours les bienvenus !

Bon été à toutes et à tous !
LE RELAIS est toujours là pour vous écouter,
vous conseiller, vous aider à faire face !